**3 – B Direction Générale des Services – Direction de la Communication : Réorganisation du service InfoCom – Information multimédia et création d'une fonction de direction adjointe à la Direction de la Communication (avis) ;**

En introduction, nous pouvons aussi souligner le hasard des rencontres qui permet d’échanger entre deux portes et d’apporter des éléments complémentaires au dossier.

Nous pouvons dire notre satisfaction de voir des postes évoluer dans leur classification tout en insistant sur le fait que c’est un rattrapage d’erreur du passé et non pas l’achat d’une paix sociale devant permettre d’augmenter les missions et la charge de travail des agents sans autres compensations. Nous espérons que ces évolutions (parcours et avancement de grade) vont concerner également le poste de secrétaire de rédaction.

Nous voici à devoir émettre un avis sur deux sujets.

Dans un premier temps, sur la réorganisation du service InfoCom :

Nous n’allons pas détailler les raisons et motifs de cette réorganisation.

Nous allons simplement compiler les interrogations et les réflexions qui nous sont remontées :

* Vous proposez un projet de support mais les agents sont nombreux à chercher le projet de service.
* Vous avancez dans cette réorganisation en ayant le secrétaire de rédaction en arrêt depuis plus d’un mois. Votre projet correspond-il à ses attentes ?
* Les agents rencontrés ne sont pas spécialement inquiets en vue de la sortie du nouveau mensuel au mois de septembre mais sont très interrogatifs sur les numéros suivants. En effet, Le rythme du nouveau mensuel, même s’il y a une diminution des pages, cela va accentuer la charge de travail des journalistes, considérant la nécessité de 2 semaines de rédaction par mois. Le rythme se trouve intensifié. Pourra-t-on avoir une évaluation en décembre 2023 ?
* La répartition des thématiques a été réalisée avec deux journalistes en cours de recrutement. Suite à leur recrutement, quand pensez-vous possible de répartir à nouveau les thématiques en surnombre pour les journalistes en poste ?
* Dés le mois d’octobre 2023, un chantier sur le numérique va être lancé. Avez-vous envisagé de créer un pôle média écrit et un pôle numérique ? Même si nous avons cru comprendre la volonté, liée au besoin de sobriété, de réduire la voilure du numérique. Mais cela va se concrétiser par quoi ?
* Lors de la réunion avec les organisations syndicales, beaucoup de vos réponses était au futur et comportaient l’adverbe certainement.
* Vis-à-vis du poste de Journaliste multimédia en charge de l'actu en ligne et des réseaux sociaux, est-ce que ce poste aura en charge les responsabilités techniques comme par exemple :
  + Les plaintes de la CNIL,
  + Les bug ou plantage des sites, réseaux sociaux, applications, …
  + Les piratages
* Dans l’affirmative, est-ce que la classification correspond réellement aux risques encourus et responsabilités du poste ?
* Au-delà de ce projet, quels sont les prochaines étapes d’organisation de votre direction en terme spatial. Il est vrai que tous les agents n’ont pas besoin des mêmes conditions de calme, de bruit, etc… pour travailler. Pour autant, avec ce bouleversement sur les délais de production, les thématiques suivies, il apparait que le travail à 7 ou 8 dans un open space ne soit plus plébiscité par les agents. Il semble qu’il n’y ait pas assez de bureau libre permettant de s’isoler et le télétravail ne convient pas à tous les agents. Avez-vous lancé des réflexions sur ce thème ?

Sur la création d'une fonction de direction adjointe pour la direction de la Communication.

Déjà le titre ne peut que nous interpeler. Il ne s’agit pas de créer un poste, alors que certains agents auraient pu postuler mais de la création d’une fonction à mi-temps avec le poste de responsable des projets de communication. Est-ce une bonne idée ? Pour nous, c’est clairement NON. En effet, nous estimons qu'un poste est nécessaire sur les missions de directrice adjointe.

En conclusion, nous souhaitons vous faire part de notre grande surprise, quand lors de la réunion sur la création de la fonction de direction adjointe, vous nous avez dit que le service RpCom était en voie de stabilisation. Surprenant au regard des nombreux arrêts, burn out et souffrance au travail. En effet, suite à différents échanges avec nos collègues, nous ne voyons aucune amélioration. Sans vouloir cibler qui que ce soit mais ne serait-ce qu’au sein des relations aux citoyens, les agents attendent autre chose de leur hiérarchie qu’une demande de montée en compétence éternelle sans aucune reconnaissance, sans aucune connaissance des positions administratives des agents en poste ce qui conduit à donner de fausse informations sur les possibilités de déroulement de carrière. Et comment traduire montée en compétences quand il est annoncé la dématérialisation de tous les documents mis à disposition du public au point info avec comme finalité la mise en place de borne tactile en lieu et place des agents d’accueil ? Mais nous aurons l’occasion d’en parler dans un autre temps.